

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Septembre 2013 - N° 79

Le tour de l'actualité aînée en quelques clics

Colloque

**Loi concernant les soins de fin de vie:
les aînés sont-ils menacés?**

(AQG), l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) et l'Association québécoise mourir dans la dignité (AQDMD), avec la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Sous la présidence de Catherine Geoffroy, présidente AQG, on pourra y échanger avec :

- Louis Plamondon, président AQDR
- Luc Castonguay, sous-ministre adjoint au MSSS, délégué de la ministre Véronique Hivon
- Jean Pierre Ménard, avocat
- Michele Pelletier, directrice de l'organisation des services, AQESSS
- Hélène Bolduc, présidente AQDMD

C'est le mardi 8 octobre 2013, de 9h00 à 17h00, à [l'Hôtel Universel](#), à Montréal.

Au coût de 125 \$ (75 \$ pour les organismes communautaires).

Inscriptions avant le 26 septembre. Voir toutes les [informations](#) sur notre site.

Colloque de l'AQDR : 8 octobre

L'AQDR organise un colloque sur la *Loi concernant les soins de fin de vie*, en partenariat avec l'Association québécoise de gérontologie



Plainte contre la CDPDJ auprès du Vérificateur général

Au début de juin, une Coalition d'une dizaine d'organismes de défense de droits ont saisi le Vérificateur général d'une plainte contre la Présidence et la Direction des plaintes et des enquêtes de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

La plainte allègue que ces services ont contrevenu à leurs obligations légales : dispositions liées à la Charte des droits de la personne, obligations découlant de ses engagements éthiques et organisationnels et de leurs engagements institutionnels.

Les membres de la coalition sont l'Association de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), le Conseil pour la protection des malades (CPM), l'Association des retraités et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), la Conférence des tables régionales de concertation du Québec (CTRAQ), l'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ), l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF), le Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS), l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER), l'Organisation des femmes philippines du Québec (PINAY) et le Comité des résidents de la Résidence Russell.



Ces 10 organismes sont convaincus que les pièces produites dans 5 dossiers distincts (plus d'une cinquantaine de documents) établissent hors de tout doute que la Présidence et la Direction des enquêtes et du service des plaintes ont participé de manière diverse et de façon concertée à violer la Charte :

1. Dossier CDPDJ et AQDR Monaco
2. Dossier CDPDJ et Pinay, CRARR
3. Dossier CDPDJ et Comité des résidents Résidence Russell
4. Dossier CDPDJ et Procureur général
5. Dossier CDPDJ et BM, Hôpital Maisonneuve Rosemont

Lire le [communiqué](#).

L'AQDR appuie l'initiative du Réseau FADOQ

Un contrat social en faveur des aînés

Accompagné de nombreux partenaires d'importance, issus de différents secteurs d'activités, le Réseau FADOQ a dévoilé un *Contrat social en faveur de la qualité de vie des aînés du Québec* et demandé à tous les organismes de la société civile de le signer afin de préserver la qualité de vie des aînés, actuels et futurs.



Le Québec vieillit rapidement et le contexte est alarmant. Les 50 ans et plus formeront 42% de la population en 2021 et au même moment un Québécois sur quatre aura plus de 65 ans. Seulement un Québécois sur trois dispose d'un fonds de pension à prestations déterminées qui lui assurera des revenus de retraite suffisants et 47 % des Québécois ne disposent d'aucun régime de retraite collectif. Le réseau d'entraide

familiale n'a malheureusement plus la capacité de s'occuper des aînés. Le Réseau FADOQ s'inquiète de voir la qualité de vie des aînés diminuer dans ce contexte.

Lire le [communiqué](#), ainsi que le texte du [manifeste](#). Une [pétition](#) en ligne est aussi disponible.

Le CA de l'AQDR a résolu d'appuyer ce très bon document de la FADOQ qui résume bien les enjeux en cours pour les aînés.

Nouvelles de l'AQDR

Nomination d'un DG par intérim à l'AQDR

A la suite du départ de Serge Séguin, le CA de l'AQDR a nommé un directeur général par intérim à temps partiel en la personne de Denys Roy, un ex-cadre du réseau de la santé et des services sociaux. M. Roy est président de *SeniorEmplois.ca*, un organisme spécialisé dans l'intégration des personnes de 55 ans et plus sur le marché du travail et qui aidera l'AQDR dans sa recherche d'une personne permanente pour la direction générale. M. Roy possède une maîtrise en droit de la santé et un diplôme de 2^e cycle de HEC Montréal. L'AQDR est heureuse de l'accueillir dans son mouvement associatif de défense des droits.

Nouveau site du National

Notre webmestre, Mathieu Chartier a mis en ligne le nouveau [site](#) de l'AQDR. Toujours à la même adresse et aucun des anciens contenus ne sera perdu. Mais cette nouvelle plateforme va permettre d'améliorer considérablement la recherche et la circulation des informations. Le site sera en rodage pendant la période automnale.



AQDR Laval : transferts inquiétants d'usagers en CHSLD

Selon l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Laval (AQDR), les familles ont toutes les raisons de s'inquiéter et de s'opposer au transfert de leur proche vers le nouveau CHSLD, réalisé en partenariat public-privé (PPP), qui ouvrira ses portes le 4 novembre prochain.



Au cours de la semaine du 17 juin, le Centre de santé et de services sociaux de Laval a tenu des rencontres dans quatre CHSLD privés non conventionnés pour y annoncer qu'une centaine d'usagers «en transition» seraient appelés, à l'automne, à déménager dans un nouveau centre d'hébergement de soins de longue durée.

L'AQDR a vivement réagi, le 27 juin, à la nouvelle parue, la veille, à la une du Courrier Laval, à l'effet que des [familles étaient sous le choc](#). L'AQDR Laval s'inquiète des effets d'un tel déménagement sur des personnes vulnérables car très âgées et en perte d'autonomie ou en perte cognitive.

Lire [l'article](#) du Courrier Laval.

Lire aussi le [communiqué](#) de l'AQDR Laval.



AQDR des Chenaux : depuis 1983

L'AQDR des Chenaux fait parler les témoins de son histoire qui a déjà trente ans.

On peut visionner cette [vidéo](#) de 15 minutes sur YouTube.

AQDR Centre du Québec : « Musclez vos méninges »

Par le biais de nos ateliers mobiles d'information, formation et prévention, l'AQDR Centre-du-Québec a offert une formation à une dizaine d'agents multiplicateurs en milieu de vie. La formation d'une journée a été tenue par Mme Manon Parisien du CSSS Cavendish affilié au Centre de recherche.

C'est ainsi que des représentants d'organismes locaux et régionaux et des représentants des *Comités Milieu de vie* de trois centres d'hébergement privés ont pu parfaire leur connaissance en matière de prévention. La formation *Musclez vos méninges* souligne la vitalité intellectuelle et tous les aspects des conditions de vie.

Par cette formation gratuite offerte aux représentants d'organismes, l'AQDR Centre-du-Québec poursuit sa mission et partage son intérêt concernant la nécessité d'un travail axé sur la collaboration, l'entraide, le partage et la complémentarité des expertises. M^{me} Louise Rajotte, instigatrice de cette formation, intervenante sociale et fondatrice de la section, insiste qu'il faut redonner le pouvoir aux aînés, relativement à la gestion de leur vie, de leur milieu, de leur collectivité (*empowerment*).



Dès l'automne prochain, après la période de congé estival, l'AQDR Centre-du-Québec se préparera à offrir des ateliers qui permettront aux participants de reprendre confiance en leurs capacités intellectuelles par le biais de stratégies, de trucs concrets et éviter, ainsi, les facteurs qui peuvent nuire à l'attention. Information et inscriptions dès septembre 2013, à la reprise des ateliers AQDR ouverts au public : gpadi@cgocable.ca

Hébergement et services à domicile

Services à domicile : énormes lacunes, selon le Vérificateur

Le gouvernement Marois promet une réforme en profondeur des services à domicile; elle tombera à point nommé si on en croit le dernier [rapport](#) annuel du Vérificateur général du Québec qui constate d'énormes lacunes dans ce programme qui coûte 600 millions par année.

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, assurait que son assurance autonomie serait la solution aux problèmes et, selon lui «dans deux ans» il sera impossible de lire des rapports aussi alarmistes.



Le vérificateur Michel Samson observe, après avoir vérifié trois agences de santé (Lanaudière, Montréal et Outaouais), que les centres de services sociaux ne font pas un repérage adéquat des personnes âgées vulnérables, le dépistage se passe à l'urgence des hôpitaux, mais les personnes qui s'y présentent sont déjà lourdement affligées de perte d'autonomie. L'état de santé de 70% des gens âgés qui se présentent aux urgences est «*méconnu du réseau*», observe le Vérificateur.

Une personne sur quatre a un dossier qui n'est pas à jour pour les soins à domicile dispensés. On retrouve des évaluations qui datent de plus d'un an dans 26% des dossiers. Des lacunes importantes dans l'évaluation des besoins et dans les programmes d'intervention auprès de cette clientèle sont constatées. Implanté depuis 2003, l'outil d'évaluation de besoins préconisé par le ministère n'est appliqué que dans 75 % du réseau.

Les mesures mises en place pour vérifier la qualité des services, en particulier par les entreprises de l'économie sociale, sont insuffisantes.

Lire la suite de [l'article](#) de *La Presse*.

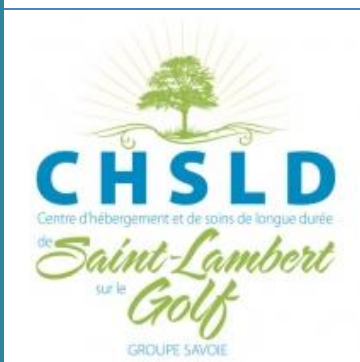
CUSM: les préposés aux bénéficiaires devront faire de l'entretien ménager

Conséquence des compressions budgétaires et d'un taux élevé d'infections nosocomiales, des préposés aux bénéficiaires de l'hôpital Royal Victoria et de l'hôpital général de Montréal devront désormais accomplir des tâches d'entretien ménager, délaissant certains soins aux patients, a appris *La Presse*. La direction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) teste présentement dans cinq unités une nouvelle « routine » de nettoyage des objets fréquemment touchés comme les télécommandes et les poignées de portes.



La suite de [l'article](#) de *La Presse*.

Agrément du CHSLD St-Lambert sur-le-Golf: des bémols



Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CHSLD Saint-Lambert sur-le-Golf (CSN) soutient que plusieurs problématiques persistent dans l'établissement lambertois, notamment au chapitre des conditions de travail des employés. Parlant au nom du Syndicat, le vice-président à l'exécutif de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Guy Laurion, affirme que l'agrément ne règle pas tous les problèmes soulevés dans le passé au CHSLD.

La suite de [l'article](#) du *Magazine de St-Lambert*.

Sous-traitance inquiétante : le cas des RI

L'IRIS a publié une [étude](#) à propos de la sous-traitance dans le secteur public. Réalisée par Guillaume Hébert et Simon Tremblay-Pepin, l'étude s'est penchée sur plusieurs contrats gouvernementaux en matière de sous-traitance. Les principales conclusions font état de budgets défoncés, de délais dépassés, de perte d'expertise et de manque de transparence. Dans le [document](#), les Ressources intermédiaires (RI) sont traitées en pp. 40 à 47. Les conclusions sont inquiétantes pour la qualité des services.

Un lourd désengagement de l'État

On a beaucoup fait état cette semaine du sort, parfois misérable, réservé aux plus vulnérables à savoir nos aînés en lourde perte d'autonomie. La problématique des CHSLD est bien réelle : disparité de service, vétusté de certains établissements, liste d'attente indigne d'une société développée, effets pervers sur l'attente dans les urgences, etc.

La commission parlementaire réclamée par les libéraux a sa raison d'être. Il faudra néanmoins éviter de s'enfermer dans des silos, conduisant à occulter le besoin d'une réforme plus globale qui agirait en amont et garantirait le droit de vieillir dans la dignité

La suite de cette [opinion](#) de Claudette Carbonneau dans *La Presse*.



Inspections des CHSLD : toujours de graves lacunes

Manque de personnel, unités malpropres, résidents laissés à eux-mêmes : les derniers rapports d'inspection de CHSLD font encore état de problématiques majeures.

[Entrevue](#) de Me Paul Brunet (Conseil provincial des malades) sur TVA.

[Article](#) dans le *Journal de Montréal*.

CHSLD - L'isolement ne prend pas de vacances

Le simple fait de rendre visite à une personne aînée dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) peut changer sa vie pour le mieux, allant même jusqu'à induire une réduction de la prise de médicaments. Reste que, en saison estivale, cet acte de présence et d'attention, ce geste d'humanité, pour quelques minutes seulement, n'est pas autant au rendez-vous que plusieurs experts consultés par *Le Devoir* le souhaiteraient.

D'où une campagne de sensibilisation qui a cours, organisée par l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC), visant à encourager les gens à passer les portes d'un CHSLD pour enlacer un proche, plutôt que de consacrer tout son temps à organiser ses vacances et autres plaisirs estivaux.

Lire la [suite](#) dans *Le Devoir*.

Piquetage contre une résidence pour retraités



Une vingtaine de personnes âgées ont piqué devant la résidence Appartements Aylmer Arms pour demander la démission de la gérante générale, ainsi que trois membres du conseil d'administration de l'établissement. Le président, vice-président et secrétaire du conseil d'administration ainsi que la gérante générale de la résidence pour personnes retraitées située dans le secteur d'Aylmer à l'angle des rues Principales et Wilfrid Lavigne sont pointé du doigt dans ce dossier. Les résidents parlent de manque de transparence et d'intégrité au cœur du conseil d'administration, ainsi que d'intimidation.

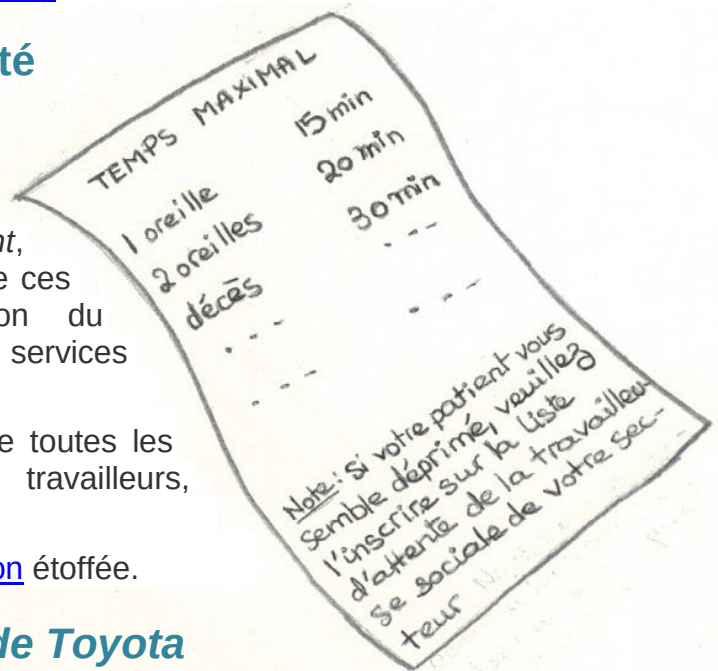
Lire [l'article](#) de La Revue.

La Coalition solidarité santé et la méthode Toyota

La Coalition solidarité santé dénonce les philosophies de gestion appelées *optimisation des services*, *lean management*, *approche Toyota*, etc. La Coalition juge que ces projets « d'amélioration de l'organisation du travail » ont pour effet de déshumaniser les services et les instances qui les dispensent.

Ils n'améliorent ni ne protègent la santé de toutes les personnes impliquées (travailleuses et travailleurs, personnes usagères et leurs proches).

Voir le texte complet de cette [prise de position](#) étoffée.



Les effets pervers de la méthode Toyota

Une petite [vidéo](#) de 15 minutes présente une « visite » au CA du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, dans le but d'illustrer les effets pervers de la fameuse *méthode Toyota*.



Minuter le prof ?

L'Université de Montréal offre une [formation](#) aux gestionnaires sur la méthode Toyota. Coût de la formation: 2750 \$. Ne devraient-ils pas faire un effort pour dégraisser ce coût ?

Pourquoi six rencontres ? En quatre rencontres, le prof, s'il se forçait un peu, pourrait faire le travail. Jacques Fournier, représentant de l'AQDR à la Coalition solidarité santé, se propose de s'inscrire au cours et minuter le prof...

Organisation du travail novatrice au CSSS Domaine-du-Roy

La Direction des ressources humaines et du développement organisationnel du Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy, ainsi que le Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardio-respiratoires affilié à la FIQ, ont confirmé l'adoption de quatre ententes touchant spécifiquement l'organisation du travail pour toutes les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes œuvrant dans l'établissement.

« C'est grâce au travail soutenu de tous les membres du comité paritaire que la conclusion de ces ententes fut possible et il est clair pour moi que ces initiatives traduisent de façon concrète les intentions des deux parties émises en janvier, dès le début des travaux de diminuer le temps supplémentaire, d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins et d'augmenter l'attraction et la rétention de notre personnel », souligne le directeur général Jacques Dubois.

La suite de [l'article](#) de L'Etoile du Lac.

Assurance autonomie

Rencontre des groupes d'aînés avec le ministre

Le ministre des Aînés, Réjean Hébert, a rencontré son Comité des partenaires le jeudi 6 juin 2013, à Montréal (en visioconférence) et à Québec. Ce comité est formé de 18 associations d'aînés-es et d'organismes de services aux aînés-es, à raison de deux représentants maximum par organisme (la moitié environ à Québec, la moitié à Montréal).

La rencontre a été cordiale. Le ministre a présenté son Livre blanc pendant 45 minutes, ce qui n'était pas vraiment nécessaire car tous et toutes l'avaient bien lu. Mais c'était un exercice de vente et un rituel de réchauffement. Il est resté une heure seulement pour les questions.

Lire le [compte rendu](#) personnel de Jacques Fournier qui assistait à la rencontre pour l'AQDR.

Textes des présentations du colloque de l'Association québécoise de gérontologie

Les textes des présentations au Colloque des 21 et 22 mars, à Drummondville, sous le thème *Pour un Québec qui vieillit bien, parlons-en !* ont été [publiés](#).

Plusieurs textes portent sur le projet d'assurance autonomie.



Assurance autonomie ou consécration de l'ouverture au privé?

« Quand on regarde la fiscalité au Québec, le problème de fond, c'est le dogme du déficit zéro, qui est une religion. Tout ça teinte la réforme des soins à domicile, je suis convaincu de ça. Comme Jacques Parizeau le dit, quand on ne gère qu'en fonction du déficit zéro, on cesse de réfléchir. »

Pour le 2e vice-président de la CSN, Jean Lacharité, le Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie du gouvernement péquiste en est une belle démonstration.

La suite de [l'article](#) de L'aut'Journal.

Présentation du Dr Réjean Hébert le 26 mai 2006

JF Un petit retour en arrière, en 2006, ne peut faire de tort ! Devant la Commission parlementaire des Affaires sociales, il y a eu une consultation sur le document concernant les services de santé intitulé *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité*. On trouve une présentation intéressante faite par le Dr Réjean Hébert, le 26 mai 2006, alors qu'il enseignait à l'Université de Sherbrooke. Des experts sauront analyser finement



les ressemblances et les différences entre les propos du chercheur d'hier et ceux du politicien d'aujourd'hui (son Livre blanc sur l'assurance autonomie).

Pour vous mettre l'eau à la bouche, en voici un extrait : « *Et, dans le document, on fait référence au privé pour répondre à ce besoin-là, puis il y a beaucoup de mirages et de mythes autour du privé, hein ? Le premier mirage, c'est que le privé, ça coûte moins cher. Bien, notre voisin du Sud, on a des beaux exemples où, pour produire la même quantité de services, ça coûte plus cher dans le privé, même pour la gestion du système de santé: aux États-Unis, 31 % des dépenses de santé sont au niveau de la gestion, alors que c'est juste 16 % au Québec et au Canada. On économise de la gestion en ayant un système public qui ne comporte pas un système de gestion qui vise à pouvoir identifier qui va payer. Et tout le monde se lance la balle. Et je pense que c'est important de bien réaliser qu'il n'y a pas de démonstration que le privé peut générer des soins de santé à moindre coût.* »

On peut lire cette [présentation](#) sur le site de l'Assemblée nationale.

Chèque emploi-service - Lettre ouverte au ministre Hébert

Nous, le [Capvish](#), [Handi Apte](#) et [Ex aequo](#) sommes trois organismes communautaires de défense et de promotion des droits des personnes ayant des incapacités motrices qui favorisent le soutien à domicile des personnes handicapées.

Nous sommes bien implantés au Québec depuis plus de 30 ans. Nos trois organismes gèrent des banques de référence pour les services d'aide à domicile dans trois villes importantes du Québec : Montréal, Québec et Sherbrooke. Au quotidien, nous répondons aux besoins des personnes vivant des situations de handicap qui bénéficient de la mesure d'allocation directe Chèque emploi-service (CES).

La suite de la [lettre](#) de ces organismes qui voient l'autonomie des personnes en situation de handicap compromise à la lecture des nouvelles modalités de l'assurance autonomie.



Des délais de consultation trop courts ?

Le ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert, n'a pas encore arrêté les dates des consultations sur son Livre blanc sur l'assurance autonomie que des groupes communautaires expriment déjà leurs vives inquiétudes par rapport à la démarche qui s'annonce.

À l'initiative du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et de la Coalition solidarité santé, des groupes, regroupements et fédérations

communautaires de la région de Montréal ainsi que des regroupements nationaux se sont réunis avant l'été pour partager leurs premières impressions sur le Livre blanc.

Lire le [document](#) signé par les organismes sur le site de la Coalition solidarité santé.

Assurance autonomie : 120 000 \$ en promotion

Le ministère de la Santé a dépensé 120 000 \$ pour faire la promotion de son projet d'assurance autonomie qui fera l'objet d'une consultation publique cet automne, selon un [article](#) du Journal de Montréal (*réservé aux abonnés*).

Santé

Place aux fauteuils de soins à l'hôpital du Sacré-Cœur



Forcé de fermer 25 lits de longue durée et de retrancher 4,3 millions dans son budget, l'hôpital du Sacré-Cœur propose l'introduction d'un nouvel objet dans son établissement : le fauteuil de soins.

Cette solution, qualifiée de sécuritaire et d'économique, permettrait d'installer confortablement les patients qui n'ont pas besoin d'être traités sur des lits ou des civières, mais qui ne devraient pas être largués dans une salle d'attente.

La suite de [l'article](#) de La Presse.

Frais d'adhésion illégaux dans des coopératives de santé

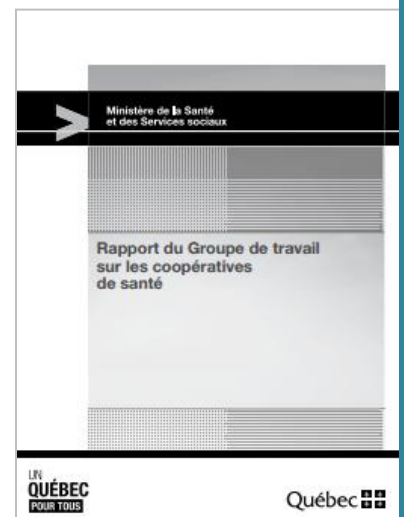
Malgré les avertissements, les reportages et les mises en demeure et bien que cela soit illégal, des coopératives de santé continuent d'exiger le paiement de frais d'adhésion en échange d'un accès à un médecin de famille, révèle une enquête menée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) l'hiver dernier.

La suite de [l'article](#) de La Presse.

Rapport du Groupe de travail sur les coopératives de santé

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, Réjean Hébert, a rendu public le *Rapport du Groupe de travail sur les coopératives de santé*.

Le groupe de travail avait été créé par le ministre en novembre dernier avec le mandat d'examiner le modèle des coopératives de santé tel qu'il existe au Québec et de formuler des recommandations afin qu'elles contribuent à l'accessibilité des services de première ligne.



Il était présidé par M. Pierre Roy, ancien sous-ministre de la Santé et des Services sociaux et ancien président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec.



Près de quarante coopératives de santé sont en activité et offrent des services médicaux de première ligne au Québec. Ces coopératives regroupent environ 180 médecins et sont implantées dans une dizaine de régions, particulièrement en Mauricie - Centre-du-Québec, en Montérégie et dans l'Outaouais.

Le rapport souligne la nécessité de faire des coopératives de santé des partenaires à part entière du réseau régional de santé et formule plusieurs recommandations visant à mieux encadrer ce modèle particulier. Le groupe de

travail met cependant en lumière les problèmes que peut poser le modèle des coopératives sur le plan de l'universalité et de l'accessibilité aux soins. Ainsi, les auteurs du rapport indiquent que : « *Le modèle d'affaires des coopératives de santé est touché par un écueil possible au respect de l'accessibilité universelle. Comme ce problème n'affecte pas le seul modèle de la coopérative de santé, mais peut se présenter également dans d'autres modèles d'affaires, il apparaît pertinent de clarifier le cadre légal en vigueur* ». À cet effet, le groupe de travail recommande que soient précisés clairement le cadre légal et les frais qui peuvent être exigés de la part de l'utilisateur.

Lire le [communiqué](#), ainsi que le [Rapport du groupe de travail](#).

Des frais pour les actes médicaux des pharmaciens ?

Elle était attendue avec impatience, mais la décision d'accorder aux pharmaciens le droit de poser des actes médicaux entraînera vraisemblablement des coûts pour les patients.

Les pharmaciens dénoncent même la « privatisation » de certains actes médicaux, qui, alors qu'ils étaient gratuits chez le médecin, seront assortis d'une facture chez le pharmacien. La loi doit entrer en vigueur le 3 septembre.



Les pharmaciens pourront, entre autres, prescrire certains traitements, en vertu de la loi 41 votée en décembre 2011.

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) négocie toujours avec Québec le tarif qui leur sera consenti, mais pour les 3,3 millions assurés du régime public d'assurance médicaments seulement.

La suite de [l'article](#) du *Devoir*.

Voir aussi la [position](#) de la Coalition solidarité santé.

Aide-mémoire : l'hypothèse du bonheur

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Notes glanées dans *L'hypothèse du bonheur – La redécouverte de la sagesse ancienne dans la science contemporaine*, par Jonathan Haidt, éd. Mardaga, Belgique, 2010, 333 pp.

Ce n'est pas un résumé de lecture, les nuances n'y sont pas : c'est plutôt un aide-mémoire. Jonathan Haidt est professeur et chercheur en psychologie à l'Université de Virginie. Il tente de concilier la sagesse des philosophies (chinoises, hindoues, occidentales) avec les découvertes scientifiques récentes de la psychologie.

Le niveau de bonheur est déterminé par trois facteurs : le facteur biologique, les conditions de vie et les activités entreprises volontairement. Il y a plus de plaisir à faire qu'à avoir. Quand nous vivons une difficulté, après un certain temps, on revient au niveau de bonheur que, par défaut, on a habituellement, en fonction de nos gènes et de notre tempérament, pessimiste ou optimiste. Le gagnant à la loterie et le nouveau paraplégique retrouvent à peu près le même niveau de bonheur qu'au départ, après quelques années.

Qui est le plus heureux ? L'homme blanc, riche, jeune, marié, ayant des enfants, du succès ? Ou la femme noire, 65 ans, malade, plutôt pauvre, qui a beaucoup d'amis, qui va à son église toutes les semaines ? La richesse de nos interrelations est un prédicteur du bonheur.

- Rechercher l'équilibre entre 1. ne pas chercher le bonheur car il vient quand on ne le cherche pas et 2. rechercher le bonheur dans certaines sphères de notre vie.
- On agit par réciprocité, en vue de la réciprocité, avec les autres.
- Méditation et thérapie cognitive sont les deux voies royales de la connaissance de soi.
- Le bonheur vient de l'intérieur et ne peut être trouvé en conformant le monde à nos désirs.



Les gens mariés sont plus heureux mais c'est probablement le bonheur qui mène au mariage, et non l'inverse. Les hommes ont plus de pouvoir et de liberté que les femmes mais ne sont pas plus heureux. La satisfaction par rapport à la vie augmente *légèrement* avec l'âge. Les personnes qui vivent sous le soleil ne sont pas plus heureuses. Les personnes les plus séduisantes ne sont pas les plus heureuses.

On n'est pas né pour un degré précis de bonheur mais pour un intervalle (entre un minimum et un maximum) et l'environnement nous situe dans cet intervalle.

Comment améliorer le quotidien d'une résidence pour personnes âgées ? Si elles choisissent et arrosent elles-mêmes les plantes et si elles décident le soir de la projection du film (ce sont des exemples), elles sont plus heureuses et décèdent moins. L'important, c'est le pouvoir de décider.

Lire la [suite](#).

Sur la place publique

Mourir dans la dignité : « Docteur, je veux choisir »

La maladie m'a empêchée de féliciter, plus tôt, les journalistes Katia Gagnon et Marco Campanozzi, du quotidien *La Presse*, pour l'article intitulé : « Docteur, je veux mourir », publié la semaine dernière. Nous avons un urgent besoin de tels écrits pour, encore une fois, situer le droit de mourir dans toutes ses perspectives.

La [suite](#) de cette lettre de Marthe Vaillancourt, publiée dans Le Quotidien.

Aînées mais pas séniles !

« Elles sont du troisième âge, voire du quatrième. Elles sont riches d'expériences de vie, d'une histoire personnelle. Et nombre d'entre elles ont encore des choses à dire et à faire. »

La Gazette des femmes a produit un très bon [dossier](#) en 4 articles (ci-contre) : Aînées, mais pas séniles !

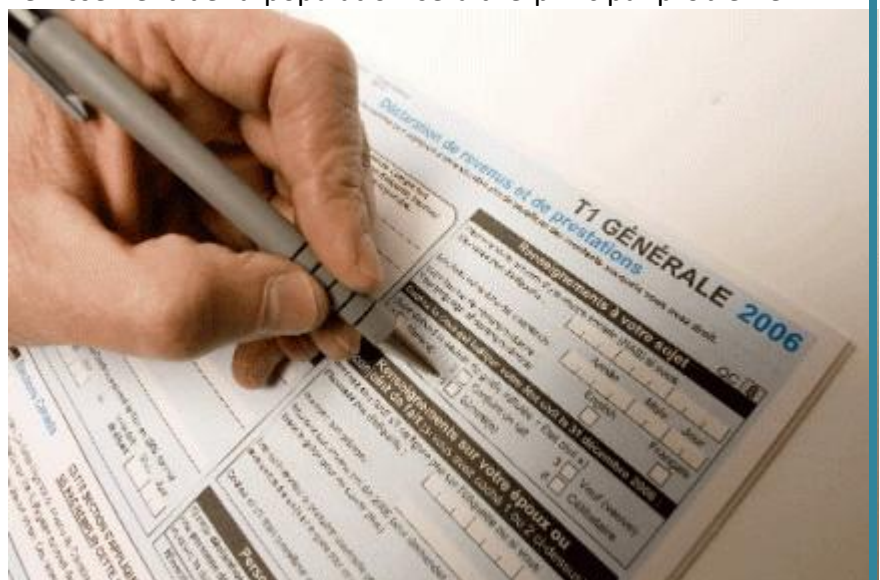
	SAGESSE DES ANCIENNES Aînées : les « invisibles » de la société? Posons donc sur elles un regard différent.		LA VIEillesse OCCULTÉE Des actrices âgées sur les planches et à l'écran. La vieillesse serait-elle à la page?
2 réactions		2 réactions	
	CITOYENNES SANS DATE DE PÉREMPTION On les appelle « aînées ». Et elles sont toujours animées par l'envie de faire, de dire. Écoutons.		AINÉES À LOGER Se loger quand on a la capacité de payer, ça va. Sinon, quels choix a-t-on?
2 réactions		1 réaction	

Des retraités de l'enseignement répondent à l'économiste Pierre Fortin

Lettre ouverte dans *L'Aut'journal* par Jacques Brodeur, Jean-Yves Proulx, Jean-Claude Tellier et Jean Yergeau . Les auteurs sont des retraités de l'enseignement

Nous aimerions exprimer non seulement notre surprise, mais notre profond désaccord avec les propos tenus dimanche soir dernier par M. Pierre Fortin, économiste, lors d'une édition spéciale de *RDI économie*. Selon M. Fortin, le vieillissement de la population serait le principal problème auquel notre économie serait confrontée au cours des prochaines années : avec l'arrivée des baby-boomers à la retraite, il y aura trop peu de travailleurs pour supporter ce nombre grandissant de dépendants.

[...] en 2006, les 65 ans et plus ont versé au trésor public québécois 2 milliards de dollars d'impôt. C'est presque deux fois plus que ce que l'ensemble des entreprises privées du Québec (banques, pétrolières,



minières...) ont payé en impôt selon les données du dernier budget Marceau : 4,7 milliards, moins les 3,6 milliards que l'État leur verse en moyenne chaque année en subventions de toutes sortes ! Sans compter, toutes les taxes que paie cette population qui continue à manger, à se vêtir, à se divertir... Et sans compter les taxes municipales qu'elle verse chaque année.

Lire le texte complet de cette [lettre](#).

10 milliards disponibles pour le Québec

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dont l'AQDR est membre, vient de réaliser un document intéressant qui démontre que, par une taxation appropriée et par des mesures de contrôle bien pensées, le gouvernement du Québec pourrait disposer de 10 milliards \$ de plus dans son budget. De quoi éliminer les compressions inutiles et donner aux aînés les services dont ils ont besoin. À [lire](#) attentivement !

Manifestation le 28 septembre contre les hausses d'Hydro

Bien qu'il ait promis le contraire en campagne électorale, le Parti Québécois a annoncé dans son budget de novembre 2012 qu'il dégèlerait les tarifs du bloc patrimonial d'hydroélectricité. Ainsi, dès 2014, cette hausse s'ajoutera aux hausses soumises annuellement à la Régie de l'énergie. Ces hausses nous concernent toutes et tous, mais toucheront particulièrement les ménages à faibles revenus, nombreux à vivre dans des logements mal isolés. Rappelons que, seulement en 2011, Hydro-Québec engendrait des profits de 2,6 milliards de dollars; pendant ce temps, plus de 50 000 familles étaient débranchées, faute de pouvoir payer leur facture.

La suite sur le [site](#) de l'Union des consommateurs.



Longueuil : transport en commun gratuit pour les aînés

Le conseil municipal de Longueuil a officiellement donné son accord à la promesse électorale de la mairesse de Longueuil, de rendre le transport en commun gratuit pour les aînés en dehors des périodes de pointe, les fins de semaine et les jours fériés.

La [suite](#) sur TVA. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} août et s'adresse aux 65 ans et plus qui détiennent une carte OPUS avec photo.



Les Allemands exportent aussi leurs grands-parents

Extrait de l'article de Heike Haarhoff in *Monde Diplomatique* de juin 2013

Grâce à l'arrivée massive d'immigrés en 2012, pour la première fois depuis huit ans, la population allemande a augmenté. Mais elle vieillit rapidement. Faute de moyens collectifs adaptés, les familles ont recours à d'étranges solutions.

[...] une option que les tabloïds ont récemment fustigée comme une « *délocalisation des grands-mères et des grands-pères* » indigne d'une société pétrie de valeurs chrétiennes comme l'Allemagne. La République tchèque propose de tels services, de même que la Thaïlande [...] Sur Internet, on trouve l'annonce de ce travailleur social suisse, M. Martin Woodtli, qui a fait de son propre destin un [modèle](#). Il a emmené sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer en Thaïlande [...] l'ensemble des coûts s'élève en général à moins de la moitié de ceux d'une maison de retraite en Suisse ou en Allemagne.

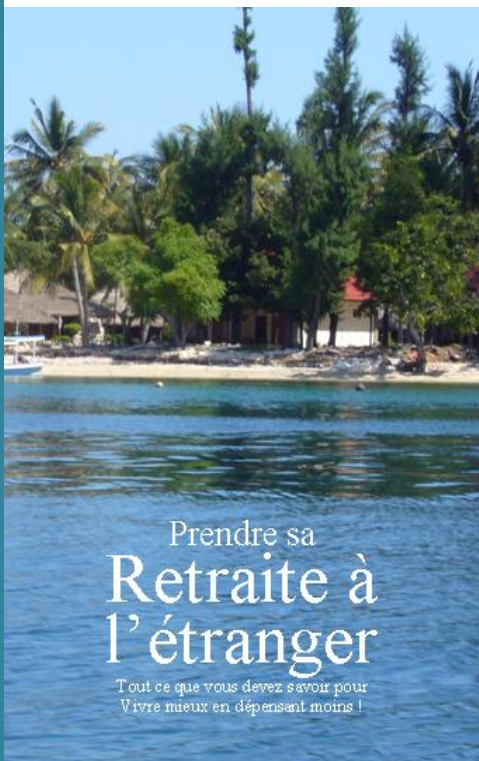
Des offres similaires existent en Europe de l'Est, ou sont en cours de création. Sept mille Allemands vivraient dans des maisons de retraite en Hongrie, trois mille en République tchèque, six cents en Slovaquie. On ignore le nombre de personnes placées en Grèce, en Espagne, en Ukraine, en Thaïlande et aux Philippines, qui semblent être les principales destinations pour l'exportation de personnes âgées.

« *Nous avons besoin d'un nouveau contrat social*, dit l'expert en questions sociales, Jürgen Gohde, qui a dirigé le Conseil de la dépendance [...] Autonomie des personnes âgées, participation, respect et dignité : il ne s'agit pas d'idées insensées formulées par un vieux dérangé, mais de droits sociaux.

En 2013, précise M. Godhe, l'absence de soutien pour les un million cinq cent mille personnes qui prennent soin de leurs proches à domicile se double d'un manque de logements (environ deux millions et demi) adaptés aux personnes âgées.

Lire une autre partie de cet [article](#).

On trouve aussi un livre (ci-contre) et au moins un [site](#) qui «vendent» aux Français l'idée de s'expatrier pour prendre leur retraite.





SE FORMER, S'INFORMER...

Colloque « Les défis de la participation sociale des aînés ayant des incapacités »

Le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) vous informe du lancement du [programme préliminaire](#) du colloque *Les défis de la participation sociale des aînés ayant des incapacités : Interagir pour des politiques, des recherches et des pratiques porteuses de changement*. Cet événement aura lieu les 1^{er} et 2 novembre 2013 au Pavillon Alphonse-Desjardins à Québec. L'AQDR y sera représentée.

Textes du colloque sur la sexualité

Le Centre de recherche en gérontologie et d'expertise sociale (CREGES) a publié les [textes](#) des présentations de son colloque de 2013 sur la sexualité.

Qu'est-ce qu'un milieu de vie de qualité?

Qu'est-ce qui fait de mon milieu de vie un milieu de vie de qualité? Est-il possible que mon nouveau milieu de vie, en résidence privée, corresponde à mes besoins? Ce sont les questions auxquelles cherche à répondre Marie-Ève Bédard, M.A., chargée de projet AQDR de Trois-Rivières et doctorante à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Lire le [texte](#) de cet article de 4 pages.

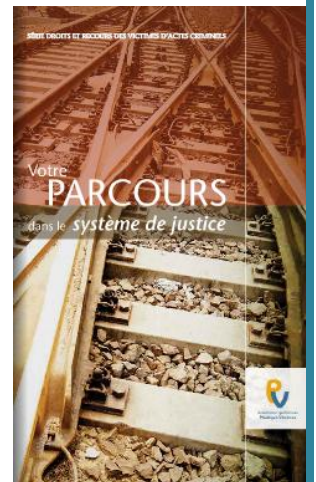
Voir aussi [Le vieillissement : un phénomène qui intègre les différentes catégories de déterminismes biologique, psychologique et sociologique](#), de la même auteure

Source : Diane Boisselle, AQDR de Trois-Rivières

Guide *Votre parcours dans le système de justice*

Le 28 mai dernier, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes procédait au lancement du guide *Votre parcours dans le système de justice*. Ce guide est le premier d'une série sur les droits et les recours des victimes d'actes criminels que l'Association initie pour mieux répondre aux besoins d'information des victimes. Il vise à les aider à comprendre le fonctionnement du système de justice pénale, à orienter leurs démarches pour obtenir aide et réparation et à faciliter l'exercice de leurs droits et recours. Bref, on retrouve dans ce guide pratique tout ce que les victimes et les personnes qui les accompagnent doivent savoir pour naviguer de façon éclairée dans le système de justice.

Ce guide très complet de 190 pages peut être [commandé](#) en format papier (15 \$) ou [visionné](#) en format PDF.



Les services de DIRA-Laval

DIRA-Laval est un organisme communautaire qui vient en aide aux gens victimes de violence physique, psychologique ou d'abus financier. Les personnes de 50 ans et plus peuvent s'adresser à DIRA-Laval afin d'obtenir de l'aide et le soutien nécessaire au dépôt d'une plainte. Service d'accompagnement disponible lors de la démarche. Tous les services sont confidentiels et gratuits. Information : 450 681-8813.

Source : Suzanne Tremblay, DIRA-Laval.

Les organismes communautaires au Québec : financement et évolution des pratiques

Les organismes communautaires au Québec : financement et évolution des pratiques, IRIS, par Julie Depelteau, Francis Fortier et Guillaume Hébert est une [étude](#) qui se penche sur les effets de l'évolution des modalités du financement des organismes communautaires au Québec. Elle vise notamment à identifier les racines des changements qui ont actuellement cours.

Par exemple, les personnes du milieu communautaire sondées identifient plusieurs conséquences à l'évolution du financement, notamment l'introduction d'une logique propre au secteur privé et la bureaucratisation de leur milieu. Ils notent aussi que ces transformations menacent la mission originelle de leurs organisations et que les conditions de travail se dégradent.



Invitation à répondre à un sondage

A la demande de Mme Kinda Makhoulf, stagiaire post-doctorale à l'Université de Montréal, nous vous invitons à répondre à ce sondage, qui a été conçu dans le cadre d'une recherche universitaire qui vise à mieux comprendre le retour au travail, après la prise de la retraite. Les résultats obtenus permettront d'améliorer les politiques publiques, ainsi que les pratiques de gestion des employés en fin de carrière.

Ce sondage prend environ 30 minutes. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses. Il s'agit de connaître votre perception de la situation actuelle ou relativement au dernier emploi occupé. Toutes les réponses demeureront anonymes et confidentielles. Merci d'avance.

[Accéder](#) au sondage.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

Qu'est-ce que tu fais de bon ?

Je me souviens, comme si c'était hier, d'un travail de mon certificat en psycho où nous avions à traiter de l'emploi du temps des personnes âgées. Je vois encore dans ma bibliothèque le magnifique livre *Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte*, de Renée Houde, chez Gaëtan Morin, éditeur.

Pour ce qui est de me souvenir d'un tel travail, je n'ai aucun mérite, j'ai fait mon bac entre 2007 et 2009; à l'âge où





plusieurs songent à moins recourir aux livres, moi j'avais le nez dedans huit heures par jour. Au fait, prendre un ou des cours, notamment par Télé-université, voilà qui devient une excellente suggestion pour pouvoir répondre de la façon la plus constructive à cette fameuse question que l'on pose systématiquement à la personne que l'on sait à la retraite depuis peu : « *Qu'est-ce que tu fais de bon ?* »

Mais là n'est pas notre propos, dirons-nous, et revenons plutôt à cette question de l'occupation du temps des personnes âgées. Voilà en effet que tout

récemment, en juin dernier, l'Institut de la statistique du Québec publiait un bien intéressant petit [document](#) qui dresse un portrait de la situation des personnes âgées, soit celles âgées de 65 ans et plus, au regard, notamment, de l'emploi du temps.

Un extrait du préambule de la partie effectivement réservée à cet emploi du temps piquera peut-être suffisamment votre curiosité pour vous faire consulter le document :

« *D'une part, l'allongement de l'espérance de vie permet aux personnes retraitées d'avoir plus d'années hors du marché du travail. D'autre part,*

l'amélioration de l'état de santé et l'injonction de «

la vieillesse verte » devraient les inciter à mener une retraite plus active que les générations qui les ont précédées. Mais qu'en est-il en réalité ? À quoi les personnes âgées consacrent-elles leur temps ? Comment partagent-elles leur temps libre entre les loisirs actifs et passifs ? En compagnie de qui celles-ci passent-elles leur temps libre ? Qu'en est-il de la qualité des années passées à la retraite ? [...] La situation en 2010 est d'abord analysée, puis les quelques changements observés depuis 1986 sont énumérés. Enfin, la qualité des années passées hors du marché du travail est abordée en s'appuyant sur des données concernant le réseau social et la satisfaction à l'égard de la vie. »



Retour à mon entrée en matière, pour ce travail sur l'étude de l'emploi du temps des personnes âgées, j'avais fait une petite recherche auprès d'une vingtaine de connaissances pour découvrir que, pour plusieurs, la vie se terminait entre le lit, la table et le fauteuil devant la télé, pendant que les intervenants concernés criaient à l'oisiveté des aînés mais surtout au phénomène de la solitude si déterminante dans la piètre qualité de vie de certains.

Les choses ont-elles commencé à changer ? À vous de le découvrir en allant à la page 8 de ce [document](#) de l'Institut de la statistique du Québec.





Sourde oreille

L' instituteur : Thomas, dis-moi un peu qui d'entre vous est venu hier voler des pommes dans mon pommier ?

Thomas : Je ne vous entends pas bien, monsieur, vu que je suis sur le dernier banc de la rangée.

L' instituteur : C'est ce qu'on va voir ! Viens ici t'asseoir à ma place. J'irai m'asseoir à la tienne et à ton tour, tu me poseras une question.

Ils échangent leur place et Thomas fait ce que l'instituteur lui a demandé.

Thomas : Maître, qui est venu dormir avec maman alors que papa était de service de nuit ?

L' instituteur: Tu as raison, Thomas, on ne comprend rien ici dans le fond !



Trois cigognes

Trois cigognes se rencontrent dans le ciel et se demandent les unes aux autres :

- Tu vas où ?
 - Je vais chez un couple qui essaye d'avoir un enfant depuis 10 ans.... Je leur apporte une petite fille.
 - C'est cool !
 - Et toi ?
 - Je vais chez une dame qui n'a jamais eu d'enfants. Je lui apporte un petit garçon !
 - C'est bien, je suis sûre qu'elle va être vraiment heureuse.
- « Et toi ? », demandent les deux cigognes à la troisième.
- Moi ? Je vais juste là, à côté, au couvent. Je ne leur apporte jamais rien, mais j'adore leur foutre la trouille....



A la tienne !

C'est un homme qui se trouve dans un magasin et semble perdu en cherchant d'un coin à l'autre du commerce. Il est tellement préoccupé qu'il entre en collision avec un autre homme ayant le même comportement. Le premier homme lui dit :

- Excusez-moi, monsieur, j'ai la tête ailleurs. Je cherche ma femme.

Le second lui répond :

- Aïe ! Moi aussi je cherche ma femme. De quoi elle a l'air la vôtre ?



Il répond :

- Elle s'appelle Emmanuelle. C'est une belle blonde aux yeux bleus, elle mesure 1,75 m, cheveux en bas de l'épaule, vêtue d'une jupette près des fesses, blouse blanche transparente, des gros seins, un soutien-gorge noir en dentelle bien garni et une très grande bouche. Et la vôtre, de quoi elle a l'air ?
- Oublie la mienne, on cherche la tienne...



LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Révision et mise en page: Anne Falcimaigne

Responsabilité : Comité des communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro d'octobre 2013

Envoyez vos textes avant le 9 septembre

À : jacques.talbot-fournier@sympatico.ca

